

# Vos tarifs au quotidien

## Entreprises et Institutionnels

### Principales conditions tarifaires 2023

En vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2023 (mise à jour 28/07/2023)

Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA  
(sauf indications HT)



# Édito

## **Chers sociétaires, chers clients,**

Le Crédit Agricole est une Banque Universelle, au service de tous.

Nous mobilisons chaque jour l'ensemble de nos conseillers spécialisés et tous nos experts à vos côtés pour soutenir vos projets, dès la création et tout au long du développement de votre entreprise.

Nous adaptons nos offres à votre activité et nous vous accompagnons dans vos transitions avec des solutions personnalisées et un service bancaire innovant.

Comme toutes les grandes banques françaises, le Groupe Crédit Agricole s'est naturellement engagé auprès du gouvernement à appliquer une évolution modérée de ses tarifs en 2023 .

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Alain ELEGOET  
Directeur Général Adjoint  
Crédit Agricole Aquitaine





# Sommaire

	Dates de valeur	6
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	7
	Banque à distance	9
	Moyens et opérations de paiement	11
	Effets de commerce	17
	Irrégularités et incidents	18
	Financements bancaires	19
	Opérations à l'international	23
	Épargne, titres et placements financiers	27
	Assurances et prévoyance collectives	29
	Résoudre un litige	30



## Bon à savoir !

Retrouvez dans ces rubriques « **Bon à savoir !** », tout au long du livret, les infos, les notes, les remarques à retenir.



## DATES DE VALEUR

### Principales dates de prise en compte des opérations <sup>(1\*)</sup>.

Opérations	Date de valeur	Observations
Versement espèces	J	J = jour de versement à l'agence ou sur les automates de dépôts
Retraits espèces - à l'agence	J	J = jour du retrait à l'agence
Remise de chèques - remise globale	J + 1 calendaire	J = jour de remise à l'agence
- Télécollecte	J + 1 ouvré	J = jour d'arrivée des chèques au centre de tri
- International Euro	D	D = date indiquée par la banque étrangère
- International Devises	D + 2 jours ouvrés boursés	D = date indiquée par la banque étrangère
Remise d'effets - effets domiciliés à échéance	E + 2	E = date d'échéance (Remise faite 6 jours avant l'échéance)
- effets domiciliés à vue ou échus	R + 8	R = date de remise au guichet
Remises SDD CORE (standard)	E	E = date de règlement (Remise faite 2 jours avant la date de règlement souhaitée)
Remises SDD B2B (interentreprises)	R + 2	R = date réception siège (remise non faite dans les délais)
Remise de paiement par carte	J + 1 calendaire	J = jour de télécollecte
Virement - interne crédit	J	J = jour de réception ou d'émission
- externe crédit	J	
- à échéance	J	J = jour d'échéance
- International Euro et Devises sans conversion	D	D = date indiquée par la banque étrangère
- International Devises avec conversion	D + 2 jours ouvrés boursés	D = date indiquée par la banque étrangère
Paiement chèque	J	
Paiement d'effets	J	
Paiement avis de prélèvement	J	
Opérations sur prêts	J	
Opérations sur titres - opérations OPCVM	J	
- opérations Bourse	J + 3	
Virement - externe débit	J	
- interne débit	J	
Impayés (chèques, effets)	J	J = date de crédit en compte de l'opération initiale

(1) sous réserve d'acceptation de la banque.

\* date exprimée en jours ouvrés sauf exceptions précisées.



# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE EN EUROS

## Ouverture, clôture

Ouverture de compte - compte courant	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

## Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle <sup>(2)</sup>	GRATUIT	GRATUIT
Quinzaine <sup>(3)</sup>	1 €/RELEVÉ	GRATUIT
Décade <sup>(3)</sup>	1 €/RELEVÉ	GRATUIT
Tous les jours ouvrés	1,40 €/RELEVÉ	GRATUIT

## Relevés monétiques

Relevé mensuel détaillé des remises cartes (selon réglementation IFR *) papier CAEL ou EDI	11,50 € GRATUIT
Récapitulatif mensuel des frais d'encaissement par carte	GRATUIT
Relevé mensuel de remises cartes	GRATUIT

\* IFR : Interchange Fee Regulation, règlement européen

## Rédition relevé de compte

Forfait + par relevé	6,87 € HT 1,71 € HT
-------------------------	------------------------

## Autres relevés

Relevé annuel des frais bancaires <sup>(2)</sup>	GRATUIT
Relevé annuel sur instruments financiers	GRATUIT

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Dont relevé en braille

(3) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

## Gestion du compte

Frais de tenue de compte	
Entreprises	20 €/MOIS
Associations	GRATUIT
Commission de mouvement (Calculée sur le cumul des opérations de débit du mois, Prélèvement mensuel)	0,06 % avec MINI
Entreprises	6,50 €
Associations	GRATUIT
Frais annuels de tenue de dossier administratif	130 €
Forfait des opérations courantes illimitées : virements SEPA (internes et externes), prélèvements SEPA et TIP SEPA	1 €/MOIS
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents <sup>(2)</sup>	
Forfait	11,58 € HT
+ par document	1,54 € HT
Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	102,50 € HT
Frais de gestion de compte inactif <sup>(1)</sup> Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30 €/AN MAX
CA E-Cash management	Nous consulter
Centralisation de trésorerie ou de recettes	Nous consulter
Convention fusion d'échelles d'intérêts	43,30 €/TRIM
Relevé d'échelle simple	Nous consulter
Relevé d'échelle de compte fusionnés	Nous consulter
Taux annuels intérêts débiteurs (hors découvert autorisé) *	Nous consulter

\* taux débiteur = TEM + 31% du TEM

TEM : moyenne arithmétique des TEG observés par la BDF aux établissements de crédit.

## Autres services

Coffres (TVA)	
Ouverture coffre (clé perdue/cassée)	416,67 € HT
Dans le cas où le rendez-vous ne serait pas honoré	208,33 € HT
Location coffre saisonnière	A PARTIR DE 8,42 € HT/MOIS
Location coffre annuelle	A PARTIR DE 71,25 € HT/AN

(1) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(2) Pour toute demande de document ou de recherche (hors relevé de compte et imprimé unique fiscal)





## BANQUE À DISTANCE

### Gestion du compte à distance par internet

#### Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel <sup>(1)</sup>

#### Tout Professionnel, Entreprise et Association

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel, consultation des effets)	GRATUIT
CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, gestion des effets)	8 €/MOIS
CAEL Vue Déléguée Utilisateur	GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet [www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine](http://www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine)
- Nos applications mobiles
  - Ma Banque
  - Paiement mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
    - Paiement Paylib sans contact <sup>(2)</sup>
    - Paylib entre amis <sup>(3)</sup>

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS



#### Bon à savoir !

Avec ses applications Paiement Mobile et MA BANQUE, le Crédit Agricole vous propose un concentré de services :

- Consultation de vos comptes, passage d'ordres de bourse.
- Simulation en ligne.
- Contact avec votre agence, n° d'urgences, prise de rendez-vous.

Disponibles gratuitement sur App Store, Google Play, ma banque d'où je veux, quand je veux.

Accès libre sans abonnement.

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

(2) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone compatible est requise.

(3) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile..

## Certificats électroniques

Ma Signature EDI <sup>(1)</sup>	4 €/MOIS
Signature Performance <sup>(2)</sup>	2 €/MOIS
Swift 3SKey ("Swift Secure Signature Key"), par clé USB	105 € HT COTISATION POUR 3 ANS
Certeurope (pour usage sphère publique)	Nous consulter

## Services d'échanges de données informatisées

### 1 - EDI WEB <sup>(3)</sup>

Abonnement mensuel EDI WEB (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	18 €
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

### 2 - EBICS T et TS <sup>(3)</sup>

Abonnement mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	
EBICS T (transport) Abonnement mensuel	50 €
EBICS TS (transport et signature) Abonnement mensuel	50 €

### 3 - SwiftNet <sup>(3)</sup>

Abonnement mensuel	101,90 €/MOIS
--------------------	---------------

## Securiban

Frais de mise en place	30 €
Par demande de vérification	0,70 €

- (1) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.
- (2) Le certificat signature performance est utilisé dans le cadre d'un abonnement EDI WEB et/ou CAEL Pro Rib Titres.
- (3) Coût de l'abonnement hors frais à l'opération.



## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### Espèces

Versements d'espèces sur nos automates de dépôts	GRATUIT
Versement d'espèces en agence	
- Dépôt d'espèces (franchise mensuelle de 12 dépôts/client)	0,75 €
- Ecart de comptage (franchise mensuelle de 2 écarts/client)	4,50 €
- Délivrance Kits monnaie (franchise mensuelle de 10 kits/client)	3,95 €
Comptage espèces tous professionnels	Sur Devis
Vérification versements effectués	Sur Devis
Abonnement mensuel Centre Fort	
- Clients CR	Nous consulter
- Autres clients	

### Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
- pli simple	GRATUIT
- pli en lettre suivie	8,65 €
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Frais d'émission de chèque de banque	12,10 €/CHEQUE
Frais destruction de chéquier (chéquier reçu en agence et non récupéré par le client au delà de 60 jours)	5 €
Confection de lettres-chèques	Nous consulter
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu	
Forfait	11,58 € HT
+ par chèque	1,54 € HT
Frais d'opposition sur chèque émis ou chéquier	14,55 €

### Monétique

#### 1 - Les cartes bancaires

Carte dépôt de fonds	12,85 €/AN
Carte Mastercard à autorisation systématique	31,90 €
Carte « Business Mastercard » )))	52,30 €/AN
Carte « Business Executive Mastercard » )))	154 €/AN
Frais de mise à disposition de la carte	
- en agence	GRATUIT
- à domicile par pli simple	GRATUIT
- à domicile par pli recommandé AR	8,65 €
Modification du plafond de la carte	GRATUIT
Rédition du code confidentiel	10,10 €
Commande de carte en urgence	10,20 €
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration ou volée	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte perdue	10,20 €
Frais de recherche de documents (Duplicata de relevés BUSINESS)	
Forfait	6,87 € HT
+ par document	1,58 € HT
Demande de justificatif carte y compris télécollecte	18,33 € HT



## Bon à savoir !

La 2<sup>e</sup> carte sur un même compte bénéficie d'une réduction de 50 %. La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux et est directement déduite du montant de la cotisation annuelle.

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte ou auprès de votre conseiller.

## 2 - Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte

- par la banque
- par le titulaire
- par l'entreprise

**GRATUIT**

## 3 - Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retraits <sup>(1)</sup> dans les pays de l'Espace Economique Européen <sup>(2)</sup>, en zone euro <sup>(3)</sup>

Caisse Régionale

**GRATUIT**

Crédit Agricole

**GRATUIT**

Autres banques zone euro :

**1€/RETRAIT**

- « Businesscard Executive Mastercard »
- « Businesscard Mastercard »

**A PARTIR**

**DU 5<sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS**

Retraits <sup>(4)</sup> dans les pays de l'Espace Economique Européen <sup>(2)</sup>, hors zone euro

Autres banques de l'Espace Économique Européen Hors zone euro

- Frais Fixes

**3,30 €/RETRAIT**

- Frais variables

**2% DU MONTANT DE L'OPERATION**

- Frais de conversion monétaire

Autres banques Hors Espace Économique Européen

- Frais Fixes

**3,30 €/RETRAIT**

- Frais variables

**2% DU MONTANT DE L'OPERATION**

- Frais de change éventuels

## 4 - Retrait d'espèces

Relais CA

**GRATUIT**

- (1) Retraits en euros ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Économique Européen (conformément au règlement Européen n 924/2009).
- (2) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (3) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican.
- (4) Et dans l'Espace Économique Européen avec une autre devise que euros et devises suédoises.

## 5 - Paiements par carte

Paiement par carte en euro <sup>(1)</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) **GRATUIT**

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- « Businesscard Executive Mastercard »
- « Businesscard Mastercard »
  - Frais fixes **0,20 €/OPERATION**
  - Frais variables **2 % DU MONTANT DE L'OPERATION**
  - Frais de conversion monétaire <sup>(2)</sup>

Autre paiement par carte <sup>(3)</sup>

- « Businesscard Executive Mastercard »
- « Businesscard Mastercard »
  - Frais fixes **0,20 €/OPERATION**
  - Frais variables **2 % DU MONTANT DE L'OPERATION**
  - Frais de change éventuels

## 6 - Acceptation des paiements par carte en euros

Commission sur chiffre d'affaires

Types de contrats	Nous consulter
En proximité	Nous consulter
À distance	Nous consulter
Option « petit commerçant » : ch. d'affaires CB < 12000 €/an	3,33 € HT
Cartes de domiciliation TPE <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hors AVEM</li> <li>- TPE AVEM</li> </ul>	6,04 € HT GRATUIT
Recherche Remise monétique (forfait)	11,92 € HT
Offre 3 X CB <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission sur partie crédit</li> </ul>	3,20 %

## Équipements en proximité

Matériels	
Smart TPE mobilité <sup>(4)</sup> plus commercialisé	Forfait de service à partir de <b>10,29 € HT /Mois</b> , commission en fonction du service et des options.
TPE IP Fixe	Nous consulter
TPE IP Portable	Nous consulter
TPE GPRS Fixe	Nous consulter
TPE GPRS Portable	Nous consulter
TPE éditeur lecteur de chèques	Nous consulter

- (1) En euros ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Économique Européen (conformément au règlement Européen n 924/2009).
- (2) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur [www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine](http://www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine)
- (3) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009
- (4) Smart TPE mobilité fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Smart TPE mobilité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse Régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Smart TPE mobilité avec AVEM\*.

\* AVEM : Société par actions simplifiée au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.

UP2PAY Mobile	
- achat lecteur	29 € HT par lecteur
commission monétique par transaction	1,75 %
- location lecteur (abonnement mensuel)	17 € HT
commission monétique	Nous consulter
UP2PAY Fidélité	
- frais d'installation	150 € HT
offre standard (abonnement mensuel)	49 € HT
offre Premium (abonnement mensuel)	79 € HT
UP2PAY Caisse Digitale	
offre standard (abonnement mensuel)	89 € HT
commission monétique	Nous consulter
offre Pro (abonnement mensuel)	99 € HT
commission monétique	Nous consulter
UP2PAY PAR LIEN	
offre ACCESS	
- frais d'installation	50 € HT
- abonnement mensuel	Aucun
- tarif lien (*exonération TVA article 261 C 1° CGI)	1 € * / Lien
- commission monétique par transaction	1,00 %
offre STANDARD	
- frais d'installation	50 € HT
- abonnement mensuel	10 € HT
- tarif lien (*exonération TVA article 261 C 1° CGI)	0,40 € * / Lien
- commission monétique par transaction	0,60 %

## UP2PAY e-transactions <sup>(1)</sup>

Les services UP2PAY e-transactions  
(option du contrat d'acceptation)

- Offre ACCESS
  - abonnement mensuel 17 € HT
  - frais de processing par opération 0,15 €
- Offre PREMIUM
  - abonnement mensuel 20 € HT - GRATUIT la 1<sup>ère</sup> année
  - frais de processing par opération 0,10 €
- Offre Téléphone Fax Courrier (TFC)  
(abonnement mensuel)  
(arrêt commercialisation en 2021) 15 € HT

(1) L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.

## Prélèvements SEPA <sup>(1)</sup> (SDD) <sup>(2)</sup> émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA <sup>(1)</sup> (ICS) auprès de la Banque de France Susceptible de variation selon tarification de la Banque de France	66,00 €
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

### Pack prélèvement SEPA

soumis à la souscription au préalable du service EDI WEB, transmission des remises, crédit en compte à l'échéance du prélèvement.

• < 50 SDD / mois	3,25 €
• de 51 à 200 SDD / mois	5,30 €
• de 201 à 500 SDD / mois	16,00 €
• de 501 à 1000 SDD / mois	31,90 €
• de 1001 à 2000 SDD / mois	63,70 €
• Au-delà de 2000 SDD / mois	Nous consulter

### Prélèvements SEPA <sup>(1)</sup> télétransmis à l'encaissement <sup>(3)</sup>

- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core	0,25 €
- par prélèvement SDD B2B	0,35 €

### Traitement des rejets :

- impayé SEPA à la charge du remettant	GRATUIT
- rejet technique	

## Prélèvements SEPA (SDD) reçus <sup>(1)</sup>

Service d'information d'un 1 <sup>er</sup> prélèvement SEPA	1 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B	9,00 €
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE - mise en place	GRATUIT
Révocation, Opposition sur SDD	GRATUIT

- (1) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.
- (2) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.
- (3) Si Transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet.

## Virements SEPA (SCT) émis <sup>(1)</sup>

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen <sup>(2)</sup> soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse <sup>(1)(3)</sup>)

Virement instantané 1 €/OPERATION

Virement en €	Occasionnel	Occasionnel télétransmis	Permanent
---------------	-------------	--------------------------	-----------

Traitement en agence ou Remise / Reception de fichier

	Agence ou Papier	Internet <sup>(5)</sup>	EDI <sup>(4)</sup>	
Traitement à l'unité <sup>(6)</sup>				
- au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
- au sein du groupe Crédit Agricole *	6,00 €	GRATUIT	0,19 €	GRATUIT
- hors groupe Crédit Agricole	6,00 €	GRATUIT	0,19 €	GRATUIT

\* dans toutes les Caisses Régionales du Crédit Agricole

Frais mise en place virement permanent en €	Par Internet	En agence
- vers un compte CA Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT
- vers un compte Externe	GRATUIT	6,20 €

Virements en € E.E.E. hors zone SEPA	Occasionnel Agence	Occasionnel <sup>(4)</sup> télétransmis	Permanent
Traitement à l'unité <sup>(6)</sup>	0,10 % du Mt Mini 19,40 € Maxi 70 €	0,08 % du Mt Mini 15,50 € Maxi 56 €	0,10 % du Mt Mini 19,40 € Maxi 70 €

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 12,55 €

Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	
- papier	16,80 €
- télétransmis EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet	2,90 €

Facture Acceptée à Échéance (FAE)

- virement SCT à l'opération (SEPA Crédit transfert)	0,19 €
- frais d'envoi (papier et mail)	FORFAIT 1,05 €
- papier	0,90 €
- mail	0,05 €

- (1) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.
- (2) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (3) La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Économique Européen ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (4) Si Transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet.
- (5) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
- (6) Frais prélevés à chaque virement.





## EFFETS DE COMMERCE

### Effets à l'encaissement

Effet Support papier : Traitement par effet	9,20 €
Effet Télétransmission	
- par EDI WEB, EBICS T, EBICS TS, SwiftNet	0,19 €
- par CAEL Pro Rib Titres	0,19 €
Traitement par effet	

### Effets à l'escompte

Effet remis à l'escompte support papier	9,20 €
Effet à l'escompte télétransmis	
- par EDI WEB, EBICS T, EBICS TS, SwiftNet	0,19 €
Agio minimum sur escompte	8,25 €

### Effets au paiement

Rejet d'effet sans provision	19,15 €
------------------------------	---------

### Autres facturations

Annulation, réclamation, prorogation	19,15 €
Changement de domiciliation	19,15 €
Effet impayé	19,15 €
Restitution d'effet impayé	19,15 €
Frais de recherche d'effet	15,96 € HT



## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention <sup>(1)</sup>	
- par opération	7,40 €
- maximum par jour	148 €
- maximum par mois	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,30 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	13,40 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	31 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé <sup>(2)</sup>	
- d'un montant ≤ 50 €	30 €
- d'un montant > 50 €	50 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	20,45 €
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	GRATUIT
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	14,55 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement faute de provision <sup>(3)</sup> (commission d'intervention incluse), par prélèvement	
- d'un montant < 20 €	MONTANT DU PAIEMENT
- d'un montant ≥ 20 €	20 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre que défaut de provision	
- Internet	GRATUIT
- En agence	3,90 €
Frais de rejet de virement faute de provision	GRATUIT
Frais de rejet d'effet au paiement faute de provision	19,15 €
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT D'UN DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE :
- Frais de saisie	84,10 € SAISIE VAIN 95 € SAISIE OPERANTE

- (1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...
- (2) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- (3) Gratuité en cas de nouveau rejet du même prélèvement



## Facilité de caisse

Frais de dossier	GRATUIT
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Commission de plus fort découvert <sup>(1)</sup> (prélèvement trimestriel)	0,07 %

## Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place	
Tous professionnels	1 % MINI 105 €
Promotion Immobilière	1 % MINI 1000 €
Frais de dossier pour renouvellement	
Tous professionnels	0,70 % MINI 105 € MAXI 500 €
Promotion Immobilière	0,70 % MINI 1000 € MAXI 3000 €
Commission de plus fort découvert <sup>(1)</sup> (prélèvement trimestriel)	0,07 %
Commission de non utilisation	0,10 % DU MONTANT NON UTILISE
Commission d'engagement (ou de confirmation)	
Tous professionnels	0,15 %
Promotion Immobilière	de 0,50 % à 1 %
Intérêts débiteurs <sup>(2)</sup>	NOUS CONSULTER
Commission d'immobilisation	NOUS CONSULTER
Frais de dossier Agil'appro <sup>(3)</sup>	
- A la mise en place	95 €
- Frais de renouvellement	95 €

## Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	1 % MINI 115 €
Frais de dossier pour renouvellement (forfait)	115 €
Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER
- minimum par effet (agios mini)	8,25 €

## Affacturage

Affacturage <sup>(4)</sup>	Sur Devis
----------------------------	-----------

## Ligne de Trésorerie Collectivités Publiques

Frais de dossier pour mise en place	0,10 % MINI 115 €
Commission d'engagement	0,15 % MINI 115 €

- (1) Assiette = somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre
- (2) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3.79 % où le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).
- (3) Hors frais de garantie éventuels.
- (4) Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr)

## Crédit court terme

Frais de dossier à la mise en place Tous professionnels	1 %	MINI 115 €	
Collectivités Publiques	0,10 %	MINI 115 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle (pour les limites) :			
Escompte financier et CT amortissable	0,70 %	MINI 115 €	MAXI 520 €
Réalisation CT sur billet financier	GRATUIT		
Intérêts	Nous consulter		

## Crédit moyen terme d'investissements

Frais de dossier Crédit MLT Tous professionnels (dont prêts photovoltaïques)	1 %	MINI 255 €	
Collectivités Publiques	0,10 %	MINI 115 €	
Frais de dossier Prêt Lanceur PRO			120 €
Frais de dossier Prêt CUMA			180 €
Dossier complexe Crédit MLT			Sur Devis
Taux			Nous consulter

## Crédit Bail

Frais de dossier	0,50 %	MINI 115 €	
Taux			Nous consulter

## Autres Financements

Location longue durée flotte de véhicules			Nous consulter
Financement sur lieux de vente Business to Business			Nous consulter

## Avals, garanties bancaires et cautionnement

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Taux de commissionnement			Nous consulter
Frais de dossier à la mise en place			
- Tous Professionnels	0,55 %	MINI 80 €	
- Promotion Immobilière	0,55 %	MINI 560 €	
Frais de dossier complexe			Sur Devis
Mise en place Viticulture (caution France Agrimer)			
- frais de dossier (forfait)			125 €

## Frais de mise en place des Garanties bancaires

Hypothèque maritime, aérienne, fluviale - mise en place	259,85 €
Nantissement	
- fonds de commerce, matériel	155,90 €
- parts de société, actions, titres ou épargne externe	259,85 €
- produit d'assurance PREDICA	98,95 €
- produit d'assurance autre	204,80 €
Cession de créances notifiées	40,50 €
Gage sur véhicule	66,50 €
Warrant	62,50 €

## Mainlevées ou modifications de garanties partielles ou totales

Sans avenant*	
Sur nantissement de fonds de commerce, matériel, hypothèque conventionnelle, aérienne, fluviale, maritime, autres garanties	120,55 €
Sur nantissement de parts sociales, parts de société, actions, titres ou épargne externe, contrats d'assurance vie interne ou externe, gages	26,80 €
Avec avenant* par avenant	311,80 €

\* un avenant au contrat de prêt est nécessaire si une caution solidaire reste garante du contrat de prêt après la mainlevée demandée.

## Autres frais

Frais dossier complexe	Nous consulter
Modification sur financement réalisé	
- compte payeur, date d'échéance, périodicité, changement d'objet	26,80 €
- complexe	Nous consulter
Réaménagement de prêt (standard)	1 % DU CAPITAL DÛ 340 € MINI
Duplicata de contrat de prêt ou autre document	31,42 € HT
Attestation ou Certificat de prêt	7,20 €
Réédition du tableau d'amortissement	6 € HT
Edition de décompte de remboursement anticipé	26,00 €
Frais de recherche sur crédit	NOUS CONSULTER
Transfert ou mutation de prêt (emprunteur)	
- pour 1 prêt	311,80 €
- par prêt supplémentaire	62,35 €
Transfert de prêt (groupe Crédit Agricole) : par prêt	415,75 €
Opposition à une compagnie d'assurance	60,30 €
Situation des engagements : relevé Aide au bilan (ex Compta Prêt)	31,42 € HT
Reports d'échéances tous professionnels	36,55 €
Frais d'échéance en retard	
- mensuelle	20,80 €
- trimestrielle	28,65 €
- semestrielle	33,20 €
- annuelle	38,00 €
Dénonciation plafond ou limite	26,80 €
Annulation de dossier après acceptation	125 €
Réclamation complexe	Sur Devis
Etude et rédaction de conventions, contrats spécifiques	Sur Devis
Etude et formalisation des garanties spécifiques	Sur Devis



## OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse Régionale. Nos Conseillers régionaux de l'Espace International sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

### Avances en devises

Frais de dossier	
- mise en place	1 % MINI 115 €
- à la reconduction annuelle (pour les limites)	0,70 %
	MINI 115 € MAXI 520 €

### Change

Opération de terme (hors commission de change)	
- mise en place	60 €
- modification	60 €

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent	
- une commission de change de	0,05 %
- avec un minimum de	19,00 €

Change manuel (billets de banque et chèques de voyage)	
- Commission d'échange	
Taux de conversion de la devise	3 %
- Commission d'opération fixe par bordereau	
Par compte	5,10 €
Par caisse	8,80 €

Frais de dossier sur opération de Flexigain, Flexiterme	
- ouverture	60 €
- tirage	22 €
- prorogation	60 €

Option mise en place	87 €
Option levée anticipée ou modification ou annulation	87 €
Ordre tournant à cours limite	87 €

### Compte en devise

Frais de tenue de compte	18,75 €
Commission de mouvement mensuelle	0,06 %
	6,50 € MIN

### Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

- Zone EUROPE SEPA <sup>(1)</sup>	260 €
- Hors zone EUROPE SEPA <sup>(1)</sup>	360 €

(1) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.

## EXPORT

### Moyens de paiements - encaissement/export

Virements en devise ou libellés en euros reçus hors zone SEPA<sup>1</sup> 16,10 €/VIREMENT

Remise de chèques payables sur l'étranger :

- « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) : 0,15 % \*
- mini 21,50 €
- « crédit après encaissement » : 0,15 % \*
- mini 39,95 €
- maxi 170 €
- frais chèque impayé 135 €

Effets libres

- exportation : 0,15 % \*
- mini 19,25 €
- maxi 108 €
- frais de port
- en France 22,08 € HT
- à l'étranger 30,75 € HT
- commission d'acceptation 47,90 €
- frais d'impayé par effet remis 47,90 €

Crédits documentaires export : commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) de :

- notification 0,10 % MINI 122 €
- confirmation <sup>(1)</sup> Consulter l'Espace International
- modification administrative de crédit non échu 110 €
- modification de crédit non échu si CREDOC confirmé Consulter l'Espace International
- transfert de crédit 0,15 % MINI 346 €
- paiement (utilisation ou levée de document) 0,15 % MINI 150 €
- examen des documents 128 €
- examen supplémentaire des documents 72 €
- commission documents irréguliers 112 €

\* du montant contre-valeur Euros

### Remise documentaire export

- Commission d'encaissement 0,20 %  
MINI 56 € MAXI 305 €

### Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties "stand by")

Commission (les faits proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- notification 0,10 % MINI 122 €
- mise en jeu 0,125 % MINI 185 €
- étude de texte Sur Devis
- modification 110 €

(1) Aux heures d'ouvertures de votre agence.



## IMPORT

### Moyens de paiements - paiement/import

Virements en devise ou libellés en euros émis hors zone SEPA :	
- option frais «Share» <sup>(1)</sup>	
• en agence	0,10 % MINI 19,40 € MAXI 70 €
• Télétransmis (EDI WEB, EBICS T, EBICS TS, SwiftNet)	0,08 % MINI 15,50 € MAXI 56 €
- option frais «Our» <sup>(2)</sup>	
• mini	12,45 €
• + majoration des frais des banques étrangères	Réel
Emission de chèques	0,15% du montant contre-valeur € MINI 26,90 € MAXI 107 €
Copie de virement Swift	13,55 €

**Les moyens de paiement SEPA utilisables pour les opérations internationales sont explicités dans le chapitre “Moyens et opérations de paiement”.**

Effet libre : importation :	0,15% du montant contre-valeur € MINI 27,50 € MAXI 108 €
- commission d'acceptation	47,90 €

Crédits documentaires import : commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) de :	
- ouverture (par trimestre indivisible)	de 0,25 % à 0,75 % MINI 125 €
- utilisation ou levée de documents	0,15 % MINI 112 €
- modification (hors montant et durée)	110 €
- modification (montant et/ou durée)	de 0,25 % à 0,75 % MINI 125 €
- paiement différé (par mois indivisible)	0,125 % MINI 97 €
Commission documents irréguliers	135 €

CA-eTrade :	
- frais d'installation	255 €
- abonnement mensuel	48 €

Remise documentaire import	
- Commission d'encaissement	0,20 % MINI 56 € MAXI 305 €

**Aux conditions ci-dessus peuvent être ajoutés les frais de port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.**

(1) Seuls les frais du Crédit Agricole d'Aquitaine sont à la charge du donneur d'ordre

(2) Tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre

## Garanties bancaires émises et Cautionnements

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- caution primeur	0,75 % flat MINI 122 €
- engagement par trimestre indivisible	de 0,25 % à 0,75 % MINI 122 €
- mise en jeu	0,125 % MINI 205 €
- modification (hors montant et durée)	110 €
- modification (montant et/ou durée)	de 0,25 % à 0,75 % MINI 122 €
- frais de dossier (acte standard)	0,55 % MINI 135 €
- frais de dossier (acte complexe)	0,55 % MINI 290 €
- étude de texte (ou demande sans suite)	255 €
- mainlevée	26 €

## Divers

Bon de cession

105 €

### Frais de recherches et d'investigations

Demande de sort, réclamations, frais de recherche et autres interventions

24 €

Attestation diverse

20,40 €

Renseignements commerciaux à l'international :

Europe, SEPA

153 €

Europe hors SEPA, autres zones

255 €

Recherches de fonds égarés :

Frais de dossier :

Europe, SEPA

255 €

Europe hors SEPA, autres zones

357 €

Intervention du Desk pour la récupération des fonds :

1‰ des sommes récupérées :

Europe, SEPA

mini 255 €

Europe hors SEPA, autres zones

mini 357 €

Fraudes :

Frais de dossier :

Europe, SEPA

357 €

Europe hors SEPA, autres zones

459 €

Intervention du Desk pour la récupération des fonds :

1‰ des sommes récupérées :

Europe, SEPA

mini 357 €

Europe hors SEPA, autres zones

mini 459 €

Frais de courrier rapide :

France

22,08 € HT

Etranger

30,75 € HT

Renseignement sur compte :

Exceptionnel

Sur devis

Recherche simple

13 €

Recherche complexe

25,50 €

Crédit Agricole Trade Club

- accès au portail ca-Tradeclub de mise en relation B2B

Gratuit



# ÉPARGNE, TITRES ET PLACEMENTS FINANCIERS

## Épargne disponible

Livret Excédent Trésorerie -Compte Excédent Trésorerie	Nous Consulter
Gestion automatisée de versements des excédents de trésorerie	
- Actilibre Tandem Pro / Agri	4,02€/MOIS
- Sigmapro / Actilibre	8,55 € /TRIM
Déduction pour Epargne de Précaution (DEP Fiscal)	Nous Consulter
Dépôt à terme (DAT), Compte Investissement forestier (CIFA)	GRATUIT
- Ouverture	Nous Consulter
- Rémunération	
Transfert de compte vers une autre banque (hors CAM) livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque (hors CAM) Compte et Plan Epargne Logement, PEP	92,80 €

## Les placements financiers / opérations de Bourse : frais de courtage

### Ordre de bourse en France

Pour achat ou vente d'actions, d'obligations ou de droits

	Abonnement	Courtage par ordre		Frais fixes / ordre		Montant minimum	
		CTO	PEA	CTO	PEA	CTO	PEA
<b>Par agence</b> (à titre exceptionnel)	-	1,20 %	1,20 %	5,60 €	-	14,70 €	-
<b>Par téléphone au 09 88 22 00 00</b> (choix «bourse»)	-	1,20 %	1,20 %	5,60 €	-	14,70 €	-
<b>Par Internet</b> InvestStore Initial	GRATUIT	0,55 %	0,50 %	-	-	8,65 €	-
<b>Par Internet</b> InvestStore Intégral	99 €/AN	Ordres		-	-	-	-
	Exonération à partir de	≤1230 € : 1,00 €		-	-	-	-
	24 ordres/AN	>1230 € : 0,09 %		-	-	-	-

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

### Services complémentaires d'InvestStore Intégral

	Forfait CTO	Courtage	Montant minimum CTO
Supplément par ordre de bourse par téléphone au <b>0 970 808 976</b>	10,40 €		
Warrants	9,55 €		

### Service de règlement Différé (SRD)

- ordre d'achat	-	0,018 % du montant de l'ordre par jour de portage	4,45 €
- ordre de prorogation		0,35 % du montant de l'ordre	17,55 €

Transfert de compte-titres (hors Crédit Agricole)	92,50 € HT/COMPTE
Transfert de PEA/PEA-PME (hors Crédit Agricole)	MAX 125 € HT
- Par ligne Titres côtés	12,75 € HT
- Par ligne Titres non côtés	21,46 € HT

## Droits de garde (facturation semestrielle par compte)

### PAR AN

Compte-Titres sans valeur 1,67 € HT

	Valeurs CA	Valeurs Hors CA	Valeurs étrangères
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,079 % HT	0,29 % HT	0,33 % HT
Frais fixes par ligne*	1,71 € HT	4,17 € HT	4,17 € HT
Montant maximum		375 € HT	

**En sus, frais de tenue pour compte Titres** 17,50 € HT

\* gratuits pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client semestriellement et calculés sur la valeur des titres comptabilisés à la fin du semestre précédent.

## Épargne salariale

Tarifs HT applicables à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement. Ils sont révisables annuellement au 1er janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1er octobre.

PEE - PEG - PERCOL  
- offres sur mesure [Nous consulter](#)

PEI PERCOL-I ENTREPRISES  
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et Plan Épargne  
Retraite Entreprise Collectif Interentreprises (PER COL-I) [Nous consulter](#)

PESR CONVERGENCE <sup>(1)</sup>  
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et Plan Épargne  
Retraite Entreprise Collectif Interentreprises (PER COL-I) [Nous consulter](#)

## Autres services

IFU  
- délivrance [GRATUIT](#)  
- duplicata 9,85 €

Bilan patrimonial [Nous consulter](#)

Relevé de titres [GRATUIT](#)

(1) L'offre PESR CONVERGENCE est composé de deux plans (PEI et PER COL-I).  
Amundi Asset Management - Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris - France.



## Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Valeur Prévoyance <sup>(1)</sup>	Nous consulter*
Valeur Prévoyance Multipartenaires <sup>(1)</sup>	
Protection revenus PRO <sup>(1)</sup>	Nous consulter*
Protection revenus AGRI <sup>(1)</sup>	
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle <sup>(2)</sup>	Nous consulter*
- Initiale	
- Intégrale	
Protection Travailleur Isolé <sup>(2)</sup>	Nous consulter*
Accordance <sup>(1)</sup> : préparation de la retraite ou de la transmission	Nous consulter*
PrediAgri <sup>(1)</sup> : contrat d'assurance vie à cotisation périodique	Nous consulter*
FloriAgri <sup>(1)</sup> : contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter*

## Assurance de votre activité professionnelle

Assurance responsabilité du Dirigeant / du Mandataire Social	Nous consulter*
Assurance multirisques professionnelle <sup>(2)</sup>	Nous consulter*
Assurance multirisques agricole <sup>(2)</sup>	Nous consulter*
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés	
- Complémentaire Santé <sup>(2)</sup>	
- Assurances santé collectives <sup>(1)</sup>	Nous consulter*

## Assurance de vos biens professionnels

Assurance multirisques Entreprise	Nous consulter*
Assurance Cyber Protection <sup>(2)</sup>	Nous consulter*
Assurance véhicule professionnel <sup>(2)</sup>	Nous consulter*
Offre Flottes	Nous consulter*
Assurance des Automoteurs et de manutention <sup>(2)</sup>	Nous consulter*
Assurance multirisques climatiques, aléas climatiques, mortalité des animaux <sup>(2)</sup>	Nous consulter*
PACK Pro Nexecur (télésurveillance) <sup>(4)</sup>	Nous consulter

\* se rapprocher de son conseiller bancaire pour réaliser une étude Assurances ou Prévoyance

- (1) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 50-56 rue de la Procession – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.
- (2) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.
- (3) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- (4) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



## RÉSoudre UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale d'Aquitaine, 106 quai de Bacalan CS 41272 33076 BORDEAUX Cédex, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse : [www.ca-aquitaine.fr](http://www.ca-aquitaine.fr) (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement.

Le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client, dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Le Médiateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine B.P. 20014 33451 Saint Loubes Cedex.

ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : Adresse internet : <https://lmediateur.ca-aquitaine.fr>

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai au plus tard de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur) à l'adresse suivante :

<http://www.amf-france.org>

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante :

La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante

[www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Conformément au code monétaire et financier, vous pouvez résilier sans frais votre convention de compte de dépôt, si vous refusez les nouvelles Conditions Générales de Banque applicables avant la date d'entrée en vigueur proposée.



**AGIR CHAQUE JOUR  
DANS VOTRE  
INTÉRÊT**



**ET CELUI DE LA  
SOCIÉTÉ**

**AQUITAINE**

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 491 - RCS BORDEAUX 434 651 246 – N° TVA : FR 16 434 651 246.



Ref 80E

Pensez à l'environnement, imprimez cette plaquette seulement si nécessaire.